

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE

LONDRES.

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VIEILLE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES.
17 GRANDE RUE EST, JACQUES,
MONTREAL.**BUREAU LOCAL**BENJ. HOLMES, Ecr., PRÉSIDENT.
A. LAROCQUE, Ecr. | E. R. FABRE, Ecr.
H. L. ROUTH, Ecr.**MÉDECINS CONSULTANS.**F. T. BRADLEY, Ecr., M. D.
H. PULTNER, Ecr., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés:

2^e. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes qui lui payent et pour cela n'a pas à ordonner d'abandonner sa police, fût-il de moyen d'en payer les premières taupuelles.3^e. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurances eux-mêmes. Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent servir à l'intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.4^e. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.5^e. Les Bons sont remis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir examiné pendant quatre années laquelle époque le Bon et pour les dites quatre années il sera payé—et de la sorte 15 ans.6^e. On alloue 20 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne se pas perdu si le paiement s'est fait pendant les trente jours qui suivent celui où le paiement annuel aurait dû être fait.6^e. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE. Les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL, et les polices émises à son compte.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des primes et en paiera les frais expé- rits de suite au dit bureau sans rétention d'aucuns.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents partout la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNEUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET
RICHARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.BUREAUX PRINCIPAUX.
EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE.
MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.CANADA.
BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N°. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS.

L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

D. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. McCORD, L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

E. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque de Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Legal.

ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenu la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient plus amplement l'idée que s'en étaient formée par les fondateurs.

Le nombre de ceux qui, au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien en avant se trouve une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE

Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sécurité.

LES PROGRÈS DE LA COMPAGNIE

Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les dix dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851.

Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux coloies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable à tirer en toute sécurité.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la s'adressant au Directeur ou à tout autre agent de la compagnie.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

ARCHITECTURE

CARLÉ, SH. BAILEY architecte, au vieux Louis, château au St. Hilaire-Ville, Québec.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Insurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL — £50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

JAMES C. BAKER, PRÉSIDENT.

JOHN YOUNG, Ecr., Vice-Président.

El-Destat. Directeur.

THOMAS M. SIMMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

LEON, JOSEPH BOURET, Directeur.

JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeur.

WILLIAM WORKMAN, Ecr.

WILLIAM LUMAN, Ecr.

G. E. CARTER, Ecr., M. P. P.

HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Legal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sollicitant-Général.

Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUÉBEC.—Agent.—J. W. WELCH, Ecr.

Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel—Harrington, Ecr. Melville—Tas. Tad., Ecr. St. Andrews—Frank Fox, St. Hyacinthe—Boucher de Boucherville, Ecr.

St. John—Charles Pierce, Trois-Rivières—John Robertson, Ecr.

Huntingdon—R. B. St. John—Hawkesbury—George Hamilton, Ecr. Stanstead—F. Judd, Ecr. Durham—Wm. Baker, Ecr. Sherbrooke—Wm. Blatch, Ecr.

CETTE Compagnie est prête à offrir toutes ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à assurer en action des Assurances ou des Survivances et d'annuités.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, placent les primes dans la proportion à un taux d'intérêt composé au bas des taux de ceux qu'il peut échapper dans la Grande Bretagne, se proposant en outre de promettre une réassurance très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel qu'en une incluse annuelle, accordant des AVENTURES augmentées soit immédiatement ou différemment sous forme d'annuités ou de rentes annuelles. Ils peuvent aussi maintenir la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à eux qui veulent faire effectuer des assurances, et attendre que ce poste leur permet aux assurés d'exercer un véritable avantage. Les assurances sont immédiates soit immédiatement, soit lorsque le cas sera payé, et de ce que sur s'individualisent, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent être payées par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système d'unité-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age. Avec les profits. Sans les profits. Demi-Crédit.

15 1 13 1 1 6 5

20 1 17 4 1 9 11

25 2 2 9 1 14 7

30 2 9 3 2 0 2

35 2 16 7 2 6 4

40 3 6 2 2 14 8

45 3 17 1 3 4 0

50 4 13 1 3 17 11

55 5 17 8 4 19 11

60 7 10 10 6 9 11

65 6 13 2

On trouvera, en les comparant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les taux similaires d'un autre Bureau qui offre moins bonnes assurances en Canada, tandis qu'les assurances avec participation auront plus hauts que de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE.

50 55 60 65

29 2 14 2 2 5 7 1 19 10 1 16 2

33 3 9 7 2 16 2 2 8 3 2 2 1

30 4 13 2 3 12 4 2 19 7 2 11 8

35 6 12 3 4 15 5 3 14 9 3 2 9

40 10 12 9 6 13 3 4 18 6 3 18 11

45 10 13 2 6 16 5 3 1 6

50 10 14 11 7 1 5

55 11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Ecr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

D. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. McCORD, L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

E. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque de Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Legal.

ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenu la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient plus amplement l'idée que s'en étaient formée par les fondateurs.

Le nombre de ceux qui, au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien en avant se trouve une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE

Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sécurité.

LES PROGRÈS DE LA COMPAGNIE

Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les dix dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851.

Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable à tirer en toute sécurité.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la s'adressant au Directeur ou à tout autre agent de la compagnie.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENITUS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers, le volume de prose contient les extraits suivants :

Extraits de Cornelius Nepos.

Les 3e et 4e livres de Quint. Cæsar.

Quatre livres des Commentaires de César.